



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24156566

Déposé / Reçu le

23 OCT. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0426 769 514
Nom

(en entier) : **Crédal**

(en abrégé) :

Forme légale : **société coopérative agréée entreprise sociale**

Adresse complète du siège : **Rue d'Alost, 7 à 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat de Président du Conseil d'administration d'Olivier Gevart

Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'administration de Crédal SCES agréée du 28 mars 2024

En date du 28 mars 2024, le Conseil d'administration de Crédal SCES agréée a désigné en son sein, Mr Olivier Gevart, né le 07.07.1969 et domicilié Rue de l'Eté, 82 à 1050 Bruxelles en qualité de Président du Conseil d'administration de Crédal SCES agréée actant ainsi le renouvellement de son mandat pour une nouvelle période de 4 ans.

Pour extrait conforme,

Olivier Gevart
Président du Conseil d'administration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).